

Le Comité Editorial

Instance à caractère d'Observatoire, le Comité Editorial s'assure de la bonne mise en œuvre de la politique - ligne éditoriale du Journal INTEGRATION.

A ce titre, il met trimestriellement à disposition de la rédaction une note d'évaluation de la mise en œuvre de la ligne éditoriale.

Chaque mois, il suggère des orientations éditoriales à suivre par la Direction des rédactions du Journal, sur la base de la veille (observation) du milieu.

Le Comité Editorial est par conséquent une force de propositions et en même temps un vigile (gatekeeper) dans le cadre de l'amélioration constante des contenus, en conformité avec la politique — ligne éditoriale du Journal.

Il travaille en présentiel ou en distanciel, en formel ou en informel, mais toujours dans la concertation qui s'appuie sur l'observation. Le Directeur de publication assure le secrétariat de séance du Comité. Il transmet les délibérations du Comité à la Direction des Rédactions pour implémentation.

*Pour le Comité Editorial
Le Directeur de publication*